

LES REMPARTS DE COMPIÈGNE (XIV^e-XV^e SIÈCLES)

par

Reinald CORBEAU

Résumé :

Les remparts de la ville de Compiègne n'ont que trop rarement fait l'objet d'études. Pourtant, les archives municipales recèlent une quantité considérable d'informations pouvant nous renseigner sur la physionomie des fortifications. Il n'est pas rare de retrouver, pour chaque élément de l'enceinte, les témoignages de la présence d'une couverture de tuiles accompagnée d'une lucarne, ou bien encore celui d'une cheminée servant au confort des gardes faisant le guet. Durant les XIV^e et XV^e siècles, l'enceinte de Compiègne a subi d'importantes transformations liées à la Guerre de Cent Ans dans la région compiégnnoise. Au désintérêt et à l'abandon quasi total du XIV^e siècle, ont succédé les grands chantiers de restauration et de mise aux normes des ouvrages de défense (ponts, portes, courtines et fossés) durant les trente premières années du XV^e siècle. L'arrivée de l'artillerie dans le conflit est à l'origine de nombreux aménagements nécessaires à la modernisation des remparts du XII^e siècle et le boulevard en est le témoignage le plus emblématique.

Dans le paysage urbain de Compiègne subsistent çà et là des vestiges de l'époque médiévale pour nous rappeler le riche et glorieux passé de cette ville. Aussi, la ville médiévale reste-t-elle indissociable de son enceinte qui lui assure protection et sécurité. Au travers de ses remparts la ville exprime toute une symbolique que G. Duby résumait par l'expression de la "dialectique du dedans et du dehors"⁽¹⁾. La fonction première d'un rempart reste avant tout militaire. Pour comprendre l'histoire des remparts de Compiègne aux XIV^e et XV^e siècles, il est nécessaire de revenir aux origines de l'édifi-

(1) G. Duby, *Histoire de la France urbaine*, Tome II, *La ville médiévale*, Paris, Seuil, 1980, p. 199.

cation de cette enceinte urbaine. La faiblesse des données historiques amène à concevoir des hypothèses qui, à défaut de faire office de vérité, méritent d'être posées. Peu de choses sont aujourd'hui connues sur ces fortifications mais aussi sur l'exactitude de la date de construction.

Les origines

L'histoire de Compiègne n'échappe pas à la règle de ce Moyen Age classique des XIIIe et XIIIe siècles où les villes s'isolent derrière des fortifications. *La dite ville de Compiègne est bonne ville fermée en laquelle demeurent et ont de tout temps accoutumé demeurer en grant et suffisant nombre notables conseillers*², c'est en ces termes qu'un avocat du parlement de Paris dépeint la ville de Compiègne à la fin du XVe siècle. Cette image de Compiègne, certes tardive, correspond sans doute déjà à celle qu'elle pouvait avoir au début du XIIIe siècle. La première trace des remparts de Compiègne dans les archives est datée des environs de 1209 où un décret de réfection des fortifications est émis sous le règne de Philippe Auguste. Dans cet acte royal, il est fait mention de la reconstruction de trois cents toises de "muraille nouvelle"³ ce qui ne représente que le cinquième des 1600 toises des remparts de la ville. Aussi les historiens s'accordent-ils à dater les débuts de l'édification de l'enceinte de Compiègne du XIIe siècle. Il est fort probable qu'avec le règne de Philippe Auguste s'achève la construction de l'enceinte.

Mais quel pouvait être l'aspect général des fortifications de Compiègne aux XIVe-XVe siècles ? Pour tenter d'en reconstituer la physionomie il faut revenir aux origines de l'enceinte capétienne. Selon les informations livrées par le devis de Philippe Auguste daté du début du XIIIe siècle, les murailles étaient crépies à la chaux intérieurement et extérieurement et mesuraient 4 toises de hauteur jusqu'au parapet et 4 pieds de largeur pour le chemin de ronde. Les fossés mesuraient 50 pieds de largeur et 30 pieds de profondeur ; l'unité de longueur utilisée à Compiègne était la toise de Paris équivalant à 1,95 mètres. Les murs mesuraient donc 7,80 mètres de hauteur. Le pied de Paris correspond à 0,33 mètres, aussi le chemin de ronde mesurait-il 1,32 mètres de large. Les fossés mesuraient 16,50 mètres de largeur pour 9,90 mètres de profondeur.

La configuration

La configuration générale des remparts reste, somme toute, classique dans son plan. A l'instar de nombreuses villes, Compiègne s'est adossée le long de l'Oise. Le plan le plus ancien qui soit conservé, daté de 1509, repré-

(2) B. Chevalier, *Les bonnes villes de France au XVe siècle*, Aubier Montaigne, Paris 1982, p. 61.

(3) V. Mortet et Deschamps, *Recueil des textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, Paris, Picard, 1929, p. 215.

sente approximativement l'enceinte sous la forme d'un demi-cercle, appuyé sur la rive gauche de l'Oise. Au vu des différents plans de la ville, les défenses étaient constituées d'une ceinture de murs de courtines en parapet, régulièrement flanqués de tours et de portes doublées de fossés.

Les tours

Une première zone d'ombre apparaît lorsque l'on tente de déterminer le nombre exact de tours qui jalonnaient l'enceinte. A l'examen des différents plans de la ville, le dénombrement reste approximatif. A cela s'ajoutent le manque d'exactitude des auteurs de ces plans et la datation tardive de ces sources, ce qui amène plutôt à échafauder des hypothèses. La confrontation des divers éléments de ces plans peut conforter certaines hypothèses comme elle peut jeter le trouble. Des différents plans étudiés, seul celui de 1509⁴ est utilisable. Les plans, plus tardifs, des XVIIe-XVIIIe siècles semblent plutôt faire penser à l'image de la "bonne ville" où la muraille paraît être plus proche de la fortification idéalisée que de la réalité tangible. "Avec ses murailles formant une enceinte de 1600 toises, sa trentaine de tours et tournelles, ses portes fortifiées, ses fossés, son boulevard, Compiègne avait comme on eut dit deux siècles plus tôt, sa *fermeté* ou *ferté*, bien *reparée* depuis lors, et qu'on appelait au XVe siècle sa forteresse⁵" ; c'est en ces termes que Louis Carolus Barré parle des remparts de Compiègne et du nombre de tours dont ils étaient flanqués. Quant à A. Sorel, celui-ci estimait à 22 le nombre des tours qui constituaient la forteresse⁶. Plus récemment, ce chiffre a été amené à 44 y compris celles formant les flanquements des portes⁷. Aussi la multiplicité des estimations des historiens nous oblige à rester très prudent sur les chiffres. A la lecture des archives municipales du début du XVe siècle, le flou administratif de la rédaction des comptes des recettes et dépenses de la ville nous conforte à n'émettre que des hypothèses. En effet, des noms de tours sont apparus à la lecture de devis datés entre 1398 et 1432 et leur localisation sur les plans s'est avérée complexe voire hasardeuse. Ainsi n'ont été énumérées et situées que 19 tours. Les registres des comptes des recettes et dépenses de la ville de Compiègne sont une source non négligeable de renseignements pour reconstituer la toponymie des fortifications. Pour restituer de manière compréhensible la physionomie des remparts, nous partirons du secteur nord-est de l'enceinte, le long de la

(4) L. de Ballyhier, *Compiègne historique et monumental*, Compiègne, Langlois, 1842, annexe.

(5) L.-Carolus Barré, *Le siège de Compiègne*, dans *Compiègne et Jeanne d'Arc*, Compiègne, 1982, bulletin, tome XXVIII, SHC, p. 36.

(6) A. Sorel, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII*, Paris, 1889, plan annexe.

(7) Ph. Racinet, dans A. Lottin, *Histoire de Compiègne*, Dunkerque, Ed. des beffrois, p. 70-71.

rivière d'Oise. Cette portion des remparts débute par une tour d'angle appelée *Tour des Osiers* ou *Tour de la Palée*. Comme on peut le voir sur le plan Chandellier de 1734, elle surplombait l'Oise et la pointe de l'un des îlots de l'île de la Palée. Aujourd'hui disparue, cette tour n'est mentionnée dans les archives de la ville qu'à partir de septembre 1400⁸. Sa position en poste avancé par rapport à l'ensemble du rempart en faisait un des points les plus sensibles de l'enceinte. Selon le plan de Carolus Barré, on y accédait par une plate-forme de terre qui assurait la solidité de l'ensemble. Les différents plans de la ville la représentent sous la forme circulaire. Elle possédait une toiture à lattes de bois⁹. En remontant le mur de courtine en direction du sud-est, une tour semi-circulaire succédait à faible distance de la *Tour des Osiers*. Cette tour ne semble pas porter de nom, du moins les sources archivistiques ne donnent aucun élément permettant de la nommer. Certains qualificatifs retrouvés dans les registres de la ville peuvent être attribués à cette tour comme la *Tour Pralet* citée en 1426 et dont on n'a pas retrouvé la localisation exacte¹⁰. Cet ouvrage de fortification ne devait avoir qu'un faible intérêt stratégique et assurait uniquement la cohésion de la courtine. Seul un devis de couverture, daté de 1426, mentionne *une toiture de thieulles*¹¹. De nos jours cet édifice est encore en élévation. A proximité de la tour citée précédemment se trouvait la *Tour Colart Broutin* du nom d'un sergent du roi de France du début du XV^e siècle¹². De forme semi-circulaire, cette tourelle ne figure pas sur le plan de 1509 où est représenté un angle saillant qui casse la linéarité de la courtine. Peut-être s'agit-il d'une reconstruction datant de la seconde moitié du XV^e siècle ? Mentionnée dans les archives de la ville sur un devis daté du jour de Noël 1430, cette tour subit à cette époque la réfection de son plancher de bois¹³. Un autre devis de couverture daté de décembre 1426 indique la présence d'une couverture sommitale de *thieulles*¹⁴. Cette tour est elle aussi encore en élévation. A bonne distance, on découvrait la *Tour d'Eschielles*. L'origine de son nom reste inconnue. Sur le plan Chandellier de 1734, on constate que cette tour semi-circulaire rompt l'alignement du mur de courtine qui s'infléchit plein sud. On ne connaît que fort peu de choses sur l'architecture de cet édifice, mentionné pour la première fois dans les archives de la ville dans un document de Noël 1430 et où l'on apprend que des éléments du plancher de bois sont changés¹⁵. Sur le

(8) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 13.

(9) Arch. mun., Compiègne, CC 12 fol. 85.

(10) Arch. mun Compiègne, CC 12, fol. 112 V°.

(11) Arch. mun Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(12) J.B. Mestre, *Compiègne et Jeanne d'Arc* dans *BSHC*, Compiègne, 1930, p. 69.

(13) Arch. mun Compiègne, CC 13, fol. 55 V°.

(14) Arch. mun Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(15) Arch. mun Compiègne, CC 13, fol. 55 V°.

plan de 1509 cette tour s'appelle la *Tour des Anglois*. Mais rien ne précise si elle portait déjà ce nom au début du XVe siècle. En continuant de longer la courtine, se trouve la *Tour Découverte*. De forme semi-circulaire, cette tour est indiquée dans les registres de la ville pour la première fois en 1405¹⁶. On signale en 1426 la construction d'un "*huis pour la tour Découverte qui est entre la tour des Osières et la Porte de la Chapelle*"¹⁷. Elle possède également une toiture de *thieulles*¹⁸. Il semble que l'on accédait au sommet de cette tour par une échelle refaite en 1427. Cette tour, représentée sur les différents plans de la ville, disparaît sur le plan de Dervillé daté de 1910. Peut-être a-t-elle été détruite ? Située entre la *Tour Découverte* et la *Porte Chapelle*, la *Tour du Colombier* apparaît en angle saillant sur le mur de courtine. Signalée pour la première fois sous le nom de *Tour du Colombier* dans un devis daté de la Saint Jean- Baptiste en 1424, cette tour est restée un mystère¹⁹. Sa forme semi-circulaire et son orientation semblaient lui attribuer le rôle de poste de défense de la *Porte Chapelle* et notamment de son pont-levis. Une fois passée la Porte Chapelle, la courtine est irrégulière, constituée d'angles saillants et rentrants qui cassent l'unité du rempart comme on peut le voir sur le plan de 1509. Sur ce même plan, figure à proximité de la Porte Chapelle un bâtiment de forme carrée pouvant ressembler à une tour. Fait-elle partie des fortifications ? Aucune réponse n'a été trouvée. A. Sorel, dans son article sur l'enceinte de Compiègne en 1430, avance l'idée de la présence de trois tours situées entre la Porte Chapelle et la Porte de Soissons. La première, en partant de la Porte Chapelle, se nommait la *Tour Derrière l'Hostel du Roy* du fait de la présence, à proximité, du château appelé *Louvres* construit sous Charles V à partir de 1374. La seule mention vérifiant son existence dans les archives de la ville est un devis daté de 1426 indiquant qu'on y refait la couverture de *thieulles*²⁰. Dans la continuité de la muraille apparaissait la *Tour Robin de Sens*. L'origine du personnage qui donne son nom à cette tourelle reste inconnue. Peut être s'agit-il d'un notable de la ville de Compiègne. Représentée sur le plan de 1509, elle est évoquée pour la première fois dans un devis de réfection daté de 1426 où il est question de refaire la couverture. Son aspect général sur les plans de 1509 et 1637 est exprimé sous la forme d'une tour carrée surmontée d'une toiture à deux pans. Cependant, rien ne précise s'il en était de même au XVe siècle. Par ailleurs, un document du jour de Noël 1430 précise la nécessité de restaurer le plancher de cette tour aujourd'hui disparue²¹. A proximité de la

(16) Arch. mun Compiègne, CC 4, fol. 18.

(17) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 105.

(18) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(19) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 28.

(20) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(21) Arch. mun., Compiègne, CC 19, fol. 55 V°.

Porte de Soissons, se trouvait la *Tour Messire Raoul de Neelle*. L'origine de ce nom demeure inconnue mais il pourrait s'agir du nom d'un notable de la ville dont la propriété faisait face à cette tour. Carolus Barré aurait retrouvé cette demeure, sous le nom de Hôtel Raoul dit Harpin de Nesles, dans les archives de la ville datées de 1405. Cet édifice figure sur les plans de 1509 et de 1657 sous la forme d'une construction semi-circulaire. Mais elle existe déjà au XVe siècle puisque nommée dans un devis de 1423 : ...*en la tour devant la maison messire Raoul de Neelle* ...²². Carolus Barré, sur son plan de la ville de Compiègne en 1400, avance un autre nom pour la *Tour de Neelle* qu'il nomme *Tour Salhadin*. Malheureusement, aucune autre précision n'est apportée quant à l'origine de ce nom. Il semble qu'une échelle était nécessaire pour accéder au sommet surmonté d'un toit de *thieulles*²³. Cette tour a aujourd'hui disparu ; seul subsiste un pan de courtine en direction de la *Porte de Soissons*. Située à mi-chemin entre la *Porte de Soissons* et la *Porte de Pierrefonds*, la *Tour de Baudon de la Fontaine* tire son nom d'un notable de la ville de Compiègne qui fut écuyer et lieutenant de la ville de Compiègne, tout d'abord sous les ordres du capitaine de Hallus puis sous ceux de Guillaume de Flavy durant le premier tiers du XVe siècle. Baudon de la Fontaine avait pour charge la prévôté foraine de la ville. Cette tour figure sur les plans de 1509 et 1657 de manière semi-circulaire. Sa trace est retrouvée dans un devis de 1425 où elle est appelée *Tour Baudon*²⁴. On sait seulement qu'elle avait une couverture de *thieulles*²⁵ en 1426. En longeant la courtine après la *Porte de Pierrefonds*, se trouve la *Tour Herbert Lescrivain*. Un document daté d'avril 1423 révèle sa position dans l'ensemble des fortifications de la ville dans cette phrase : *Item en la pronchaine tour de la di(tt)e Porte de Pie(rre)ff(onds) p(ar) devers la mais(on) herbert lescrivain*²⁶. Il s'agit donc du nom d'un notable de la ville dont l'hôtel faisait face à la tour. Herbert Lescrivain était contrôleur du grenier à sel pour le roi de France entre 1398 et 1408. Il fut gouverneur attourné de la ville de Compiègne de 1406 à 1410. A la lecture des archives de la ville, on apprend que cette construction possédait deux *huis* dont un *huis bas* permettant l'accès à l'intérieur de l'édifice²⁷. Venait ensuite la *Tour Lancelot de Francieres* du fait de la présence à proximité de l'hôtel du même nom. Les registres de la ville indiquent en 1421 le statut de ce personnage en ces termes : ...*par l'ordonn(ance) de mess(ire) Lancelot de Francie(re)s chev(alier) lieute(nant) de mons(eigneur) le capit(aïne) de Comp(iègne)*...²⁸. La configuration géné-

(22) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 106.

(23) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 44, CC 12, fol. 160 V°.

(24) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 38 V°.

(25) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(26) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 104.

(27) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 104 V°.

(28) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 40.

rale de forme semi-circulaire de cet édifice est attestée par les plans de 1509 et de 1657. Un document daté de la Saint-Jean-Baptiste 1426 nomme pour la première fois l'existence de cette tour. Il y est question de la mise en place d'une *huisserie qui gette sur les alées*²⁹. On sait par ailleurs qu'elle disposait d'une toiture de *thieulles* ainsi que de *gouti(er)es*³⁰. Au même titre que la précédente, cette tour fait partie de celles qui subsistent actuellement encore derrière la rue des Domeliers. La tour qui suit, baptisée *Tour le Féron*, a pu être localisée sur le tracé de l'enceinte grâce à une indication de 1426 notée dans les archives de la ville qui stipulent : *Item il a relevé deux creignaux de demy piet de hault ou environ de les poisse du mur pour ce quilz avoie(n)t trop grant lien entre lad(itte) tour Jeh(an) le Féron et lato(ur) mess(ire) Lancelot de Francières...*³¹. Cette tourelle doit son nom à un notable de Compiègne dont la famille faisait commerce du sel. Il fut receveur des finances de la ville de 1398 à 1402 et participa ensuite au gouvernement de la ville. La première mention remonte à 1425 dans un devis de réparation où il apparaît nécessaire de refaire l'échelle d'accès³². Les plans de 1509 et 1657 montrent bien la présence de cette tour de forme semi-circulaire et renforçant un angle saillant provoqué par l'infléchissement du mur de courtine. Son nom figure aussi sur la liste concernant un devis de remplacement de la toiture de *thieulles* et la pose de nouvelles *gouti(er)es*³³. Dans la continuité de la muraille, apparaît la *Tour Jean Fère trop tôt marié* dont le nom reste un véritable mystère. C'est à partir de 1425 qu'elle est recensée pour la première fois (*alatour trotot marie*³⁴). Son origine est inconnue. Tout comme la tour précédente, celle-ci subit une restauration de sa couverture et reçoit une nouvelle gouttière en 1426³⁵. Elle aussi semble être de forme semi-circulaire comme le laissent à penser les plans de 1509 et 1657. A proximité de la *Porte de Paris* apparaît la *Tour Sorel*. Peut-être tient-elle son nom d'un notable chevalier de Compiègne : Aubert de Sorel. Présente sur les plans de 1509 et 1657, elle est mentionnée pour la première fois en 1423, pour des travaux de grosse maçonnerie³⁶. Elle est de forme semi-cylindrique. Au mois d'octobre 1424, on y refait le plancher de bois³⁷. Cette tour possédait une toiture puisqu'en 1425, la *feste* (poutre faîtière) est changée. A côté de cette tour se trouvait une agarite (échaugette) qui surplombait les fossés³⁸. Par

(29) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 157 V°.

(30) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(31) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 157 V°.

(32) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 38 V°.

(33) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(34) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 38 V°.

(35) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160 V°.

(36) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 92.

(37) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 26.

(38) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 43 V°.

ailleurs, elle pouvait, sans doute, servir de lieu de garnison puisqu'elle disposait d'une cheminée³⁹. Une fois passée la *Porte de Paris*, on rencontrait le long de la courtine la *Tour Coquelet* également appelée la *Tour Mahieu des Prez*. L'origine du nom de cette tour demeure inconnue même si l'on peut penser qu'il proviendrait d'un notable de la ville de Compiègne. Son signalement le plus ancien date de 1425 où il est demandé de refaire une échelle pour y monter⁴⁰. Sur les plans de 1509 et 1657, cette tour est représentée sous la forme semi-circulaire. Dans le prolongement des remparts, apparaît la *Tour du Béguinage* dont le nom révèle la présence des bâtiments de la communauté des Béguines à proximité. Elle est citée pour la première fois en 1425 sous l'orthographe de *beguignage*⁴¹. De forme arrondie, comme on peut le voir sur les plans de 1509 et 1657, cette tour était accessible par un escalier maçonné selon les archives de la ville : *Item a latour du beguinage refait trois pas de massonnerie pour monter a ladite tour...*⁴². La tourelle qui suit reste plus difficile à localiser car les plans de 1509 et 1657 ainsi que les archives du début du XVe siècle semblent se contredire quant à sa situation. En effet, les plans révèlent la présence de cinq tours dans le secteur compris entre la *Porte de Paris* et le *Coing des Jacobins* alors que les archives n'en révèlent que quatre. Les deux premières sont localisées avec quasi certitude dans cet ordre à partir de la *Porte de Paris* : *Tour Mahieu des Prez*, puis la *Tour du Béguinage*. Pourtant, il reste trois tours à localiser pour seulement deux noms cités : *Tour Raoulet* et *Tour des Jacobins*. A la lecture d'un devis de réparation de la courtine au *coing des Jacobins* daté de 1427, on peut penser que la *Tour Raoulet* précède, à faible distance, la *Tour des Jacobins* :

*...pour avoir redrece et remis droit les avant pics des murs dela fort(eresse) deladite ville depuis la premiere arch(ère)de latour jusques au V° arch(ères) en alant vers latour des Jacobins [...] lesquels penchés treffort et en adventure de verser es fossez...*⁴³. Les archives semblent vérifier les dires de A. Sorel selon lesquels la *Tour Raoulet* devait être une tour jumelle de la *Tour des Jacobins*. Toutes deux devaient avoir pour rôle de défendre l'angle ouest de l'enceinte de la ville. Cette *Tour Raoulet* appelée aussi *Tour Ronlet* apparaît dans les archives de Compiègne à partir de 1426 où l'on apprend qu'un maçon *a mure lun des huis p(ar) bas de latour Ronlet afin que on ne peust entrer audite tour que par laut(re) huisserie*⁴⁴.

Au sud de la ville, le long de la rivière d'Oise se trouvait une tour d'angle appelée *grosse tour des Jacobins* par Carolus Barré ainsi que dans

(39) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 107 V°.

(40) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 38 V°.

(41) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 38 V°.

(42) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 40.

(43) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 98.

(44) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 95.

les archives de la ville⁴⁵. Elle tirait son nom du couvent des Dominicains fondé en 1257-1258 par saint Louis et qui se trouvait à proximité dans l'angle de la muraille de la ville. Une *tour carree empres les Jacobins* est mentionnée en 1407 dans les archives de la commune⁴⁶. Cependant, cet édifice ne semble pas faire partie des fortifications de la ville comme le révèle le plan Jollain de 1657 où figure bien une tour carrée à l'angle des bâtiments religieux. C'est donc sous la dénomination de *Tour des Jacobins* issue des comptes de recettes et dépenses de la ville datés de 1405 que l'on doit voir la première mention de cette fortification⁴⁷. Dans un autre acte, on apprend que la tour des Jacobins disposait d'une cheminée⁴⁸. Un autre document, postérieur à celui-ci, révèle l'existence d'une *chappelle de latour* au coin des Jacobins en 1422⁴⁹. S'agit-il de la *Tour des Jacobins* ? Rien n'est moins sûr. Il reste malgré tout difficile d'imaginer et de restituer la configuration de cette partie du rempart qui subit d'importantes transformations notamment à partir de 1426. Un devis daté de janvier 1427 permet de reconstituer l'aspect que pouvait revêtir le *coin des Jacobins* : *...refait le plancher encourt(il) des Jacobins . Une enchenesture atre et lenclastre et le manteau pour la cheminee p(our) f(ai)re feu pour les veilleurs. Item a recouvert le coing [...] Item ilz ont refait un plancher sur les allees dess(us) lepuis des Jacobins et mis dix pieces debois esd(ittes) allees derrie(res) les Jacobins et oste les ault(res) qui estoient pourris et couvert declaies une partie desd(ittes) alees...*⁵⁰. Il semble, à cet endroit des remparts, qu'un minimum de confort ait été apporté aux soldats chargés de la garde puisqu'ils disposaient d'un puits, d'une cheminée et d'un chemin de ronde couvert. Les transformations apportées au cours du siège de 1430 ont dû modifier profondément le *coing des Jacobins*.

Les portes

Lorsqu'on étudie les fortifications d'une ville, on remarque l'intérêt et le soin que suscitait la construction des portes. Ouverture dans la muraille par excellence, la porte est avant tout un élément filtrant qui permet de reconnaître l'ami de l'ennemi⁵¹. Le nombre des portes construites sur le pourtour de l'enceinte de Compiègne fut variable selon les époques. Selon les données fournies par les registres de comptes des recettes et dépenses de la ville, à la veille du siège de 1430, Compiègne dispose de neuf portes bien

(45) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 36.

(46) Arch. mun., Compiègne, CC 6, fol. 47 V°.

(47) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 18.

(48) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 90 V°.

(49) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 57.

(50) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 160.

(51) J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence*, tome I, Paris, Picard, 1991, p. 354.

qu'elles fussent sans doute quatre ou cinq à l'origine⁵². Ce chiffre est relativement important par rapport à la superficie qu'englobe la muraille.

Les archives municipales nous permettent d'avoir une petite idée sur l'aspect que pouvaient revêtir les portes des remparts de Compiègne. La plus importante était sans aucun doute la *Porte du Pont*. Cette porte est vraisemblablement l'un des lieux de passage privilégié de l'enceinte du fait notamment de l'importance économique du pont principal de la ville de Compiègne. Située à l'entrée du pont, côté ville, cette porte aurait été reconstruite sous saint Louis, au XIII^e siècle. Cependant, la construction originelle n'a pu être datée. Sa configuration générale est relativement bien connue. Il s'agissait d'un bâtiment à deux tourelles rondes de flanquement à toit conique, avec une ouverture en voûte ogivale. Sur le plan de 1509, on constate que le bâtiment était massif. De chaque côté des tourelles, les parties latérales constituaient des salles fonctionnelles surmontées d'un toit à deux pans. Dans les archives, la *Porte du Pont* est mentionnée dès mai 1402⁵³. Par le biais de ces registres, on apprend que cette Porte du Pont possédait une herse de bois et un pont-levis, mais ce n'est qu'à partir de 1423 que le maître des œuvres du Roi en projette la reconstruction⁵⁴. D'après un contrat de 1406, la *Porte du Pont* disposait d'un guichet⁵⁵. Comme beaucoup de portes d'enceinte de villes, la *Porte du Pont* de Compiègne renfermait une chapelle. Un devis daté de 1429 précise qu'il doit être *pendu luis de la monte a vis de la chappelle Saint Eloy sur la porte du pont*. Ce même document témoigne du culte marial qui existait à Compiègne à cette époque puisqu'au dessus de la voûte d'entrée se trouvait un appentis protégeant *notre Dame delaporte du Pont*⁵⁶. Des précisions sont apportées par un autre devis de 1429 parlant de livraisons de *thieulles* et *goutieres mises sus lappentis dess(ur)e limage Notre Dame en laporte dupont devers la ville*⁵⁷. Cette image devait se trouver dans la niche au-dessus de l'entrée.

En suivant la même démarche que pour la description des tours des remparts, dans le prolongement de la porte du pont et en remontant le cours de l'Oise se trouvait la *Porte des poissonniers* qui donnait accès à *l'île de la Palée*. Elle faisait face à la rue qui porte son nom et à proximité du donjon des sires de Pierrefonds. On sait peu de choses sur l'aspect de cette porte ainsi que sur son origine. Peut-être fait-elle partie des quatre portes réalisées sous le règne de Philippe Auguste et mentionnées dans le devis adressé à

(52) A. Sorel, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII*, Paris, 1889, plan annexe.

(53) Arch. mun., Compiègne, CC Jean le Féron, fol. 35.

(54) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 14 ; CC 10, fol. 108 V°.

(55) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 46.

(56) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 106.

(57) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 192 V°.

Gautier de Mullet ? Toujours est-il que ce monument est révélé pour la première fois dans les registres des comptes de la ville à partir d'octobre 1404⁵⁸. Cette porte devait être de petite dimension puisque dans un autre devis de 1404, elle est nommée la *Poterne aux poissonniers*⁵⁹. Elle disposait d'une porte ferrée que l'on verrouillait à l'aide d'un *ploustre* (cadenas) et d'une fiche métallique⁶⁰. Cependant, un acte de mai 1424 la nomme *Tour des poissonniers*⁶¹. Cette dénomination permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle cette porte serait construite à la base de cette tour, ce qui rejoindrait l'idée d'A. Sorel. Cette hypothèse se trouve renforcée par un document daté de 1423 parlant de *luis de devant de latour des poissonniers avec une serrure a deux clefs...*⁶². Il s'agirait donc d'une porte secondaire, voire d'une poterne, dont l'accès était défendu par une simple tour.

Il est paradoxal que la précision et la richesse de ces archives ne mentionnent nullement l'existence d'une *Porte Notre-Dame* flanquée de deux tours comme on peut le voir sur le plan de 1509 ou sur celui réalisé par Carolus Barré. Ce secteur ayant fortement souffert du siège de 1430, a peut-être subi d'importantes modifications après la guerre de Cent Ans. Il ne serait pas impossible d'envisager la transformation de cette poterne à simple tour en porte à deux tours de flanquement, rebaptisée *Porte Notre-Dame*. Ceci expliquerait la disparition de la *Porte aux poissonniers* sur le plan de 1509.

Toujours face aux flots de la *Palée*, suite à la *Porte aux poissonniers*, donnait dans la continuité des remparts la *Porte des papillons*. Elle ne figure pas sur le plan de 1509. Carolus Barré la mentionne sur son plan sous la forme d'un angle saillant se détachant nettement de la courtine et s'avancant dans la direction de l'Oise. Cette représentation se fonde essentiellement sur les plans de 1509 et 1734. Il semble néanmoins, à l'étude des archives de la ville, que cette image soit fautive pour la période des XIVe-XVe siècles. Si l'on ne connaît pas l'origine de cette porte, c'est à partir de 1400 qu'on en retrouve la trace dans les archives de la ville⁶³. Un texte de 1407 signale la présence d'un pont à l'extérieur de cette porte et menant à *l'île de la Palée*. On apprend aussi qu'il s'agit d'une porte à deux tours de flanquement à toiture conique, reliées par une lucarne mesurant *cinq piez* et le tout couvert de *"thieulles de sauveté"*⁶⁴. Cette porte est crépie et *recouvert bien et souffisam-*

(58) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 15V°.

(59) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 16.

(60) Arch. mun., Compiègne, CC 6, fol. 53V°, CC 8, fol. 41.

(61) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 99.

(62) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 104.

(63) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 12.

(64) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 35 V°, fol. 36.

ment amortier de chaux (et) desablon⁶⁵. Cette porte disposait aussi d'une gouttière⁶⁶. Sa disparition du plan de 1509 laisse présumer soit de sa destruction durant la guerre de Cent Ans soit de son démantèlement à la fin du XVe siècle. Toujours face à l'Oise, se trouvait la *Porte d'Oyse*, appelée aussi *Porte d'ardoise* ou bien encore *Porte du neuf pont* représentée sur le plan de 1509. Cette porte se situait à l'angle de l'actuelle rue Vivenel et de la rue Hyppolite Bottier. L'origine de son nom viendrait du pont à neuf arches qui faisait face et permettait d'accéder à la *Palée* sur le port de l'île aux vins⁶⁷. Les différents plans connus représentent ce passage sous la forme d'un monument massif, constitué d'une ouverture en ogive surmontée d'un toit à deux pans, et flanqué de chaque côté par des tours semi-circulaires non couvertes. Il semble que la description de cet édifice, donnée pour les XVIe-XVIIe siècles, puisse être approximativement la même pour le XIVE-XVe siècles. On ne connaît pas précisément la date de réalisation de cet élément des fortifications qui n'apparaît dans les archives de la ville qu'à partir de 1400⁶⁸. Ces documents font état de la présence à proximité d'un conduit d'égout se déversant dans les fossés⁶⁹. Cette porte devait être difficile à franchir puisqu'elle était munie de deux entrées successives et d'un guichet, équipé de serrures⁷⁰. On condamnait l'accès de la porte au moyen d'une barre fixée dans la maçonnerie⁷¹. L'une des tours était munie d'une poterne pour aller et venir sur l'île⁷². Face à cette porte se trouvait un pont qui communiquait avec l'île de la *Palée*. Par ailleurs, il semble que l'eau de la rivière ne parvenait pas jusqu'au pont de la porte puisqu'en décembre 1429, on travaille *pour faire venir leaue dessoubs le pont de la porte du neuf pont*⁷³. L'archéologie a permis tout récemment de mieux connaître ce secteur. En 1992, des fouilles réalisées par Georges Pierre Woimant ont mis au jour les vestiges des fondations de cette porte ainsi que d'une portion de courtine. Ainsi, la muraille a été reconnue et analysée sur une longueur de 16 mètres. Elle présente une épaisseur de 2,5 mètres, conservée sur 3,5 mètres de haut que renforce un contrefort interne de 2x2 mètres. Elle repose directement sur les anciennes bordures de rivière et est composée d'un blocage interne entre deux murs en gros appareil, plus ou moins jointoyé, en particulier par

(65) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 36.

(66) Arch. mun., Compiègne, CC 6, fol. 41.

(67) M.C. Coste, *DPAU, notices de topographie historique, base de données archéologiques*, Compiègne, 1995, p. 21.

(68) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 32.

(69) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 32.

(70) Arch. mun., Compiègne, CC10, fol. 64.

(71) Arch. mun., Compiègne, CC10, fol. 107.

(72) Arch. mun., Compiègne, CC13, fol. 65 V°.

(73) Arch. mun., Compiègne, CC13, fol. 60 V°.

un mortier rose extérieur⁷⁴. Une partie de la tour ouest de la porte a été retrouvée. Ce massif de maçonnerie de flanquement dépasse en saillie de la courtine de 6 mètres. Sa forme cylindrique est confirmée par les plans des archéologues. Le chantier a révélé la présence d'une conduite étroite mais qui ne peut être assimilée à une canalisation⁷⁵. Dans ce cas précis, l'archéologie apporte un véritable complément d'information aux données archivistiques.

En longeant la rivière, face à l'extrémité nord de *l'île de la Palée*, était édifiée la *Porte aux ymages au portnyot*. Cette construction a connu plusieurs dénominations. Elle apparaît sous ce nom dans les archives des comptes de la ville dès 1398 dans un bail de location attribué à un certain Guillaume le Cordier *demeuran en la rue du pont*⁷⁶. Parfois, elle n'est pas directement nommée mais affublée de la mention *la porte que Guillaume le Cordier tient alouage auportniot*⁷⁷. Sur le plan de 1509, cette porte est appelée *Porte de Corbye*. Sur ce plan ainsi que sur celui de 1657, la *Porte aux ymages* est une construction à deux tours cylindriques de flanquement, entre lesquelles se trouve une ouverture en ogive. Un devis de réfection daté de 1406 indique la présence d'un toit à deux pans, entre deux tours et d'une gouttière sur le côté donnant sur la rivière. Sa toiture était équipée d'une lucarne et de combles⁷⁸. Une esgarite (agarite, échauguette) la surplombait et en permettait une meilleure défense⁷⁹.

La *Porte de la Chapelle*, encore en élévation aujourd'hui, est sans doute l'une des plus anciennes portes de Compiègne. Elle fut aussi appelée *Porte de Choisy* ou *Porte de la Chapelle Saint-Nicolas* en raison de la proximité d'une chapelle voisine dédiée à ce saint et établie dans la ville en 1398⁸⁰.

D'autres éléments constitutifs de l'enceinte doivent être nommés ; ce qui donne encore plus de massivité à la construction. Comme de nombreuses villes adossées à un fleuve ou une rivière, Compiègne dispose d'un pont édifié au XIIIe siècle sous le règne de saint Louis. Dès sa construction l'édifice fut sans doute fortifié afin d'éviter la prise de la ville. Les archives de la ville recèlent une quantité importante d'indications concernant l'architecture et la configuration du pont aux XIVe-XVe siècles. La structure du pont se

(74) M.C. Coste, *DPAU, notices de topographie historique, base de données archéologiques*, Compiègne, 1995, p. 121.

(75) M.C. Coste, *DPAU, notices de topographie historique, base de données archéologiques*, Compiègne, 1995, p. 121.

(76) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 2 V°.

(77) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 36.

(78) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 36 V°.

(79) Arch. mun., Compiègne, CC13, fol. 105.

(80) A. Bazin, *Topographie de l'ancien Compiègne*, tome I, Compiègne, 1905, p. 62.

caractérise par sept arches en pierres de taille maçonnées⁸¹. Ces arches reposaient sur des piliers en pierres de tailles lesquels étaient protégés du courant de la rivière d’Oise par des *bastardeaux*, sorte de digues de pieux de bois dont la pointe était pourvue de “chaussons” métalliques⁸². Les digues étaient disposées en chevron de manière à protéger les piliers en amont du courant. Les piliers eux-mêmes étaient maçonnés en pointe (en éperon), qui, en amont, fendaient le courant de l’Oise⁸³. Les arches du pont étaient constituées de *volsoirs* (voussoirs, claveaux) *graffez et plommez* ensemble pour offrir une plus grande solidité⁸⁴. Le tablier du pont possédait une chaussée munie de gargouilles “*depuis le pont leveis jusques aubout dudit pont...* qui évacuait les eaux⁸⁵. La chaussée du pont était bordée d’un parapet. Au bout de la septième arche de pierre se trouvait ce qu’on appelait *l’avant porte dupont*. Mentionnée pour la première fois dans les registres des comptes de la ville en mai 1402, *l’avant porte du pont* était une sorte de châtelet barrant l’accès au pont de pierre de la ville⁸⁶. Elle avait une herse mobile et un pont-levis qui donnait sur *le pont de bois de Compiègne*⁸⁷. Un poste de garde y était installé puisque cet avant-poste possédait une cheminée, une loge et un guichet⁸⁸. Dans le pilier qui supporte le pont-levis de cette avant-porte se nichait une poterne défendue par une *esponde* (muraille, rempart)⁸⁹. Sur le plan de 1509, on remarque que ce bâtiment avait un étage auquel on accédait par un escalier à vis⁹⁰. Sur le plan de 1509, on constate la présence de constructions sur les piliers de pierre en aval de la rivière. Il est malheureusement difficile de vérifier à partir de quelle date ont été bâties ces habitations. Leur existence est cependant vérifiée dans les registres des comptes en 1407 où un devis parle d’achat de matériel *a lonzieme jour de may lan IIII et sept employez a reffaire les chaussees daval ladi(tte) ville cestasavoir devant le molinet emp(re)s la maison feu Raoul Thiebaut sur le pont de Comp(iengne)...*⁹¹. Au pont de pierres de taille succédait le pont de bois qui le prolongeait jusqu’à la chaussée de Margny. Le pont-levis de *l’avant-porte du pont* une fois abaissé venait reposer sur *lagrant arche du pont de bois de*

(81) Arch. mun., Compiègne, CC 8, fol. 36.

(82) Arch. mun., Compiègne, CC 8, fol. 31.

(83) Arch. mun., Compiègne, CC 8, fol. 35 V°.

(84) Arch. mun., Compiègne, CC 8, fol. 30, 35 V°.

(85) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 35.

(86) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 35.

(87) Arch. mun., Compiègne, CC12, fol. 119 V°, CC 8, fol. 37 V°.

(88) Arch. mun., Compiègne, CC. Jehan le Féron, fol. 35, CC 4, fol. 16, CC 12, fol. 148 V°.

(89) Arch. mun., Compiègne, CC 8, fol. 37.

(90) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 54 V°.

(91) Arch. mun., Compiègne, CC 6, fol. 51, CC 8, fol. 31 V°.

*Compiègne par ou les bateaux passent*⁹². C'est entre le pont maçonné et le pont de bois que se trouvait la grande arche batelière permettant le libre passage de la navigation. Si la prolongation d'un pont en pierres par un pont de bois peut provenir de difficultés à financer son achèvement, ce type de configuration peut revêtir un intérêt militaire et stratégique puisqu'en cas de guerre ou de siège, celui-ci peut être détruit plus facilement et coupe ainsi l'accès à la ville. Après la grande arche, le parapet s'arrondissait des deux côtés et formait un petit rond-point comme on peut le voir sur le plan de 1509. Ensuite, le pont reprenait une configuration classique. Ce pont de bois était constitué d'un tablier de planches de lattes recouvertes d'une chaussée de sablon. Il reposait sur des pieux massifs dont la pointe était recouverte d'un chausson métallique⁹³. Toute cette construction de bois était liée par des chevilles métalliques et des clous⁹⁴. A l'exception de quelques détails, il paraît difficile de restituer dans sa globalité l'architecture du pont de bois. Sur la rive droite du pont de Compiègne se trouvait un "réduit" fortifié servant de défense et de point de péage. Au début du XVe siècle, cette fortification devait être sommaire. On en retrouve la trace dans les archives des comptes de la ville sous le nom de "bailles"⁹⁵. Il s'agit d'un terme venant de *baile* signifiant une enceinte fortifiée, une fortification extérieure formée de pieux, d'une barrière et d'une palissade.

Les fossés

Dans l'art de la fortification, les fossés ont toujours tenu un rôle prépondérant. A l'examen du plan de 1509, le dispositif défensif constitué par les fossés semble impressionnant. Il couvre tout le pourtour de l'enceinte à l'exception de la rive gauche de l'Oise, où la rivière fait office de douves naturelles. Si ce constat paraît flatteur pour le Compiègne du XVIe siècle, quelle pouvait être la configuration des fossés de la ville au cours du XVe siècle ? Aujourd'hui encore, il est difficile d'affirmer que les fossés ont été creusés à la même époque où furent élevées les murailles. Si ce ne fut pas le cas, ils ne durent être précédés que de quelques années voire quelques décennies tout au plus. Les premiers travaux de réfection effectués sous Philippe Auguste au début du XIIIe siècle furent accompagnés du creusement des fossés des remparts comme l'indique le devis commandé à Gautier de Mullet : *debet proferire [...] fossates de L. pedes in latum et de XXX pedes in profundum...*⁹⁶. Ainsi, les fossés de l'enceinte au début du XIIIe

(92) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 119 V°.

(93) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 34 V°, 35.

(94) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 34 V°, 35.

(95) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 35.

(96) V. Mortet, P. Deschamps, *Recueil des textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, Paris, Picard, 1929, p. 215.

Il devra faire [...] et des fossés de 50 pieds de largeur et 30 de profondeur...

siècle mesuraient 16,50 mètres de large pour 9,90 mètres de profondeur mais aucun indice supplémentaire ne vient préciser si ce principe fut respecté sur l'ensemble du contour de l'enceinte. Seul, un détail issu d'un acte daté de novembre 1231 confirme l'existence du fossé autour de la porte de Paris⁹⁷. Par ailleurs, aucune source archivistique ne mentionne la présence d'eau dans les fossés. L'archéologie a tout récemment levé le voile sur la structure et la forme que revêtaient les fossés de la ville de Compiègne. En effet, une portion de ce fossé, a été mise au jour en 1990. Par rapport à l'enceinte, le secteur étudié se trouvait entre la *Porte de Paris* et la *Tour du Béguinage*, dans la partie sud-ouest de la ville médiévale. Les recoupements stratigraphiques ont laissé apparaître l'irrégularité des dimensions de ce fossé. Celui-ci semblait s'élargir considérablement vers le nord passant de 18 à 26 mètres de large. Cet élargissement reprenait de l'importance à proximité d'éléments fortifiés comme la porte de Paris. La profondeur reste tout aussi difficile à définir. Les niveaux d'occupation successifs ayant été fortement rasés, seule la profondeur maximale a pu être estimée à environ 8 mètres par rapport au niveau de circulation actuel⁹⁸. Les profils des fossés ont révélé une configuration en gradin. La structure de ce fossé reste primaire puisque aucune trace de contrescarpe maçonnée n'a été repérée. Ce fait n'est pas exceptionnel d'autant plus que la contrescarpe et l'escarpe en terre ou recouverte de gazon ne sont pas rares car elles sont considérées comme solides et peu coûteuses. Des traces de vase laissent supposer la présence d'eau stagnante dans le fossé. La datation de ce fossé n'a pu être réalisée. Les différents curages effectués ont empêché de dater précisément. Les rares éléments géologiques datent le fossé, du mieux, au *XIV^e siècle*⁹⁹. Les archives des comptes des recettes et dépenses de la ville de Compiègne donnent certaines informations sur l'aspect des fossés durant le premier tiers du *XV^e siècle*. Ainsi quelques termes liés aux fortifications sont révélés, essentiellement situés dans les secteurs de la *tour des Osiers* et au *coing des Jacobins*. Il est notamment question d'un *dodanne* au fossé, près de la *tour des Osiers*¹⁰⁰. Dans ce même secteur, on relève des dunes¹⁰¹. Malgré ces détails, il demeure difficile de se faire une opinion sur la configuration des fossés de la ville de Compiègne. Ces mêmes registres ne font nulle mention d'eau dans le fond des fossés pour la période concernée. Selon A. Bazin, d'après une étude de ces mêmes archives municipales (séries BB4-5 et CC 25), il semblerait que le fossé ait été à sec ou avec un fond d'eau en 1474¹⁰².

(97) E. Morel, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne*, tome n° 2, Compiègne, Lefebvre, 1904, p. 106.

(98) M. Petitjean, *Parking Notre-Dame-de-Bon-Secours, rapport de fouilles archéologiques*, Compiègne, 1990, p. 14.

(99) M. Petitjean, *Parking Notre-Dame-de-Bon-Secours, rapport de fouilles archéologiques*, Compiègne, 1990, p. 15.

(100) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 15.

(101) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 163 V°.

(102) A. Bazin, *Le petit Margny*, dans *BSHC* tome 9, 1899, p. 152-187.

Mais à la lecture des registres, on constate que les fossés retiennent peu l'attention des gouverneurs attournés durant les premières années du XVe siècle. Ces fossés apparaissent malgré tout rudimentaires mais suffisants en période de paix.

Travaux et entretien

La restitution cohérente et logique d'une enceinte s'avère être un travail fastidieux et complexe où l'erreur peut se dissimuler à chaque élément constitutif. La confrontation des diverses sources (plans, études, archives et rapports archéologiques) peuvent conforter certaines hypothèses comme elles peuvent jeter le trouble. L'analyse des portes a permis de comptabiliser 9 portes, 4 poternes, 19 tours localisées à la veille du siège de 1430. Au total, l'enceinte de Compiègne disposait d'environ 39 tours en incluant les tours de flanquement des portes.

Certes, pour une ville à l'échelle de Compiègne, cette enceinte demeure impressionnante comme l'atteste le chroniqueur du XVe siècle G. Chastellain lors du siège de 1430 : *Moult estoit forte la ville de Compiègne et mauvaise a assieger*¹⁰³. Mais qu'en est-il réellement ?

Au début du XVe siècle s'amorce une nouvelle étape dans le conflit franco-anglais. Du côté français, les rivalités entre Armagnacs et Bourguignons dégénèrent en guerre civile et ajoutent un second conflit au premier. Le XVe siècle est aussi celui de l'adaptation de l'art de la fortification à la nouveauté que constitue l'artillerie. Cependant, l'admiration qu'éprouve G. Chastellain pour les remparts de Compiègne en 1430 résulte d'un formidable travail d'entretien et de remise aux normes suscité par les impératifs de l'arrivée imminente de la guerre dans la région de Compiègne. En effet, si les XIIe-XIIIe siècles sont des époques d'édification des remparts de la ville, le XIVe siècle apparaît plutôt comme une période d'assouplissement tant sur le plan de l'amélioration que sur celui de l'entretien. A l'instar de nombreuses villes de l'Occident médiéval, Compiègne subit le contrecoup des "Malheurs" du XIVe siècle et relègue au second plan les dépenses liées aux fortifications.

A la lecture des archives municipales de Compiègne (registres des comptes et dépenses de la ville), les informations les plus anciennes concernant les remparts de Compiègne ne remontent qu'à la date de 1398. Cependant celles-ci témoignent du manque d'entretien de l'enceinte et des négligences accumulées en matières de politique de fortification. Souvent, à partir du milieu du XIVe siècle, une jurisprudence sur les fortifications s'est mise petit à petit en place : *l'érection et l'entretien des remparts étaient entièrement à la charge des communes, sous l'autorité et la surveillance du roi*¹⁰⁴.

(103) Carolus Barré, *Le siège de Compiègne*, dans BSHC, tome 28, 1982, p. 24.

(104) C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, tome II, *Architecture militaire et navale*, Paris, éd. Auguste Picard, 1932, p. 468.

Même si Compiègne avait perdu sa commune depuis 1319, il n'en demeure pas moins qu'elle gardait ses propres institutions et notamment un pouvoir décisionnel sur les travaux de réfection de l'enceinte. Cette disposition faisait d'ailleurs la fierté des Compiègnois puisque deux siècles plus tard, en 1667, il était encore dit de la municipalité *qu'elle jouissait de temps immémorial et depuis plus de deux cents ans, de tous les remparts...*¹⁰⁵. Malgré tout, à l'aube des différents sièges qui allaient se succéder autour de Compiègne au cours du début du XVe siècle, la forteresse de la ville devait être à l'image de ce que révèlent et trahissent les archives municipales, c'est-à-dire en... *povrete, faiblesse et mortalite qui en icelle ville estoit*¹⁰⁶.

Rares sont les traces présentes dans les sources historiques mentionnant pour le XIVe siècle des travaux de réfection. L'état de crise, notamment financière, que l'on retrouve un peu partout en France, y est peut-être pour quelque chose. Comme beaucoup de villes, Compiègne a longtemps délaissé "l'investissement défensif" nécessaire à l'entretien et aux réparations de son enceinte. La mise en place tardive des registres de comptes de la ville ne laisse que peu de témoignages. Seul, un acte émanant de Philippe de Valois et daté de 1352 indique l'intérêt supposé des gouverneurs attournés et du roi pour la réfection des remparts. Ce document permet l'octroi d'aides pour financer la restauration et l'entretien des murs et des fossés de la ville. Le seul compte des recettes et dépenses de la ville existant pour le XIVe siècle annonce un timide renouveau des investissements destinés aux fortifications. Mais il faut attendre les années 1406-1407 (archives municipales C.C. 5-C.C.6) pour que le problème de la restauration de l'enceinte fasse l'objet de grands travaux.

Cependant, les mécanismes de détérioration peuvent provenir d'origines diverses et de manière bien distincte des phénomènes liés à l'usure du temps. A la lecture des registres de la ville apparaît le problème crucial de la négligence humaine. Si Compiègne fut très tôt considérée comme une ville propre, les ordures générées ont été une cause de dégradation très importante des fortifications. Il n'est pas rare de retrouver des devis de nettoyage et de voiturage d'immondices au plus loin de la ville car *lesdis fiens (fumiers) et granons (graviers) pourrissoient et dommageoient fort les murs dicelle ville et y empeschoient lavoie...*¹⁰⁷. Les portes des villes au Moyen Age étaient le lieu où l'on déposait les déchets, ce qui, en période de guerre peut s'avérer dangereux pour les défenses puisqu'à la Porte aux Poissonniers en 1425 il est demandé *d'oster les ordures et groisseaux qui estoient pource quilz pourrissoient ladite porte*¹⁰⁸. Ce problème demeure occasionnel et ne constitue pas le facteur essentiel de dommages pour les remparts.

(105) M. Aubrelisque, *Rues, hôtels et quartiers anciens de la ville de Compiègne*, BSHC, tome I, 1873, p. 286.

(106) Arch. mun., Compiègne, CC Jehan le Féron, fol. 16 V°.

(107) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 43.

(108) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 35 V°.

En effet, un autre facteur d'origine humaine peut intervenir dans le processus de dégradation des fortifications. Ainsi, on peut s'interroger sur la qualité et l'honnêteté des artisans affectés aux réparations des remparts. Certes minoritaires, mais significatifs, les devis faisant écho d'anomalies de conception d'ouvrages peuvent être la cause d'un mauvais entretien et engendrer l'accélération de la détérioration de la muraille. C'est le constat d'une visite de chantier effectuée en 1428 où *...lesdiz gouverneurs de son consenement firent venir audit compiengne maistre Joiren Arnault maistre des œuvres de charpenterie du Roy nostre Seigneur du baillage de Senlis lequel visita ledit ouvrage et trouva que en ycellui avoit plusieurs grant malefacon...*¹⁰⁹.

Cependant, cette "malefacon" peut-être occasionnée directement par la mauvaise qualité des matériaux employés. La cherté, voire la rareté des matériaux notamment des métaux, peut amener les gestionnaires à rogner sur la qualité au profit du prix. De ce fait, il n'est pas rare de constater dans certains devis que les éléments changés *estoyent pourris et de nulle valeur*¹¹⁰. Ce phénomène est encore plus fréquent pour des serrures et autres composants métalliques comme l'atteste un devis où l'on change un verrou *pource que lautre qui y estoit ne valoit rien...*¹¹¹. Ces faits révèlent le problème de l'approvisionnement en métal durant le Moyen Age et auquel il fut partiellement remédié, du moins dans le métier de la serrurerie, par l'utilisation fréquente de la serrure de bois.

Les facteurs naturels de détérioration sont aussi mentionnés dans les archives municipales. L'eau est sans doute l'élément le plus dévastateur avec le feu. Nombreux sont les exemples où il est nécessaire de *remettre apoint plusieurs cheverons parquoy il plouvoit en laditte tournelle...*¹¹². Les infiltrations d'eau sont fréquentes et provoquent des dégâts considérables sur les différents éléments constitutifs de l'enceinte. Les constats réalisés sont éloquentes : *...alocasion desquels trous et des eaux qui y entroient lesdiz murs empiroient de jour en jour...*¹¹³. Le climat humide de la région compiégnaise ne pouvait que favoriser cet épiphénomène, et aurait nécessité une attention constante et un entretien qui, à en juger par les résultats, n'a pas été réalisé.

Aussi, lorsque la guerre s'approche d'une ville, ses habitants mettent tout en œuvre pour éviter le siège mais surtout le pillage. Durant la Guerre de Cent Ans, Compiègne souffrit tout particulièrement. A la lecture des registres des comptes de la ville, les commentaires concernant l'état de ruine dans lequel se trouve la muraille sont significatifs. Certes, s'ils ne précisent

(109) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 122 V°.

(110) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 56 V°.

(111) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 148 V°.

(112) Arch. mun., Compiègne, CC 6, fol. 40.

(113) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 40 V°.

pas la nature et l'origine de la dégradation, il n'en demeure pas moins que le contexte de guerre dans lequel se trouve la ville n'y est pas étranger. Entre 1414 et 1429, Compiègne changea huit fois de maître. Ce contexte ne fut pas sans conséquences pour les fortifications de la ville. L'exemple du siège et de la prise de Compiègne par les Armagnacs, le 21 juillet 1418, se poursuit par le pillage en règle et la destruction de la "maison de ville". Le fameux siège de 1430, du 20 mai au 25 octobre, fut dévastateur pour la ville.. Plus tardif que dans d'autres villes, le formidable élan de réfection des remparts de Compiègne n'en fut pas pour autant moins significatif. Les maîtres d'œuvre dépêchés sur place durent s'affairer à repenser et adapter l'enceinte, construction constamment modifiée, création continue, sans cesse reprise, améliorée ou complétée¹¹⁴.

Aussi dès le début du XVe siècle et de manière croissante se sont accélérés les travaux d'entretien et de réparation de la muraille comme l'atteste la part de plus en plus importante que recouvre la mention : *ouvrages et matieres touchant le pont, la forteresse et la chaussee dicelle ville* dans les archives municipales.

Ces divers travaux relatés dans les archives municipales peuvent être classés et inventoriés selon deux catégories : les menus travaux d'entretien et les grands chantiers.

A l'étude de ces archives sur une période d'une trentaine d'années (1398-1431), il a été possible de réaliser un tableau statistique sur la fréquence des travaux et leur nombre. A la lecture de ce tableau, plusieurs enseignements apparaissent, notamment ce que l'on pourrait appeler la "périodisation" des ouvrages de restauration ainsi que la localisation des sites principaux de l'enceinte où se sont déroulés les travaux. De ce tableau ressort trois phases au cours desquelles s'est progressivement mise en place une politique, sinon de reconstruction, du moins d'aménagement et de restauration de l'aspect global de l'enceinte. Ces trois périodes doivent être confrontées au contexte politique et économique de la région compiégnnoise.

Une première phase, comprise chronologiquement entre 1398 et 1406, doit être rattachée au contexte général de la région, voire même de toute la France, et qui dure depuis le XIVe siècle. Compiègne n'a alors accordé que peu d'importance et de finances à l'entretien et à la restauration de son enceinte.

Une seconde période, qui s'étale de 1406 à 1413, correspond à une prise de conscience des Compiègnois du danger et de l'enjeu stratégique que représente leur ville. A la lecture des registres de cette époque, on constate une nette augmentation du nombre des sites restaurés. Par ailleurs, les différents chantiers comptabilisent plusieurs devis qui témoignent de la volonté

(114) B. Chevalier, *Les bonnes villes de France au XVe siècle*, Aubier Montaigne, Paris 1982, p. 117.

de mise en conformité de l'enceinte. On remarque notamment l'importance des travaux réalisés sur les remparts situés le long de la rivière d'Oise : avec les chantiers de la *Porte aux Papillons*, de la *Porte aux Ymages* et de la *Porte du Nuef Pont*.

Figure ensuite une troisième période concernant les années 1414-1431 et durant laquelle Compiègne eut à subir huit changements de maîtres. On constate une progression considérable des travaux d'entretien et de restauration de la muraille. Les comptes de 1422-1424 mentionnent 26 sites de chantiers. Le siège de 1430 apparaît comme le paroxysme en terme de chantiers sur les remparts et ceci d'autant que le chapitre concernant les dépenses pour la forteresse ne comportent pas moins de 4 "bottes d'ouvrages". Cette phase semble s'étaler dans le temps puisque durant le règne de Louis XI (1461-1483) l'enceinte de Compiègne bénéficie d'une nouvelle période de travaux de reconstruction.

Aussi, face à cette progressive prise de conscience du danger, il serait pertinent d'étudier de quelle manière et sous quelles formes s'est mise en place la politique municipale en matière d'investissements défensifs. Car si depuis les débuts de sa construction l'enceinte de Compiègne n'avait guère subi de modifications, au XVe siècle il allait en être tout autrement.

La lecture des archives révèle l'indéniable vérité de l'extraordinaire investissement sur le plan défensif qu'a suscité la guerre de Cent Ans. Or les innovations techniques dans le domaine militaire pour les XIVe et XVe siècles sont considérables. A la fin du XIVe siècle, l'artillerie devenue plus efficace, l'art de la fortification dut s'enrichir de nouvelles techniques. Certes, la puissance de feu des bombardes n'était pas capable de réduire les courtines à l'état de ruine mais permettait de compléter le travail de sape. Pour y remédier, les architectes du Moyen Age adaptèrent de nouveaux dispositifs défensifs rencontrés lors des Croisades. La ville de Compiègne n'échappa pas à ce phénomène qui bouleversait l'art de la fortification. En voyant Compiègne à la veille du siège de 1430, le chroniqueur G. Chastellain ne s'y trompe pas lorsqu'il dit que la ville sera difficile à prendre tant : *ceux de dedans avoient bien mise au point et bien remparee de gros et puissans bollevers et d'autres fortifications*¹¹⁵.

Qu'en est-il réellement de ces fortifications au XVe siècle ? Comment ont-elles été modifiées ?

Le plan manuscrit de la ville daté de 1509 montre bien six avancées de terre en forme de demi-lunes et formant bastions. Situées dans les fossés, en avant des portes de Soissons, de Pierrefonds, et entre la *Porte de Pierrefonds* et la *Porte de Paris*, ces bastions sont typiques de l'architecture militaire du XVIe siècle et ne semblent pas faire partie des remparts du siècle précédent.

(115) L. Carolus-Barré, "Le siège de Compiègne", dans *Compiègne et Jeanne d'Arc*, Compiègne, 1982, bulletin Tome XXVIII SHC, p. 25.

Le boulevard du pont

Quant au terme de *bollevers* qu'il faut traduire par boulevard ; celui-ci n'apparaît pas dans les archives de la ville avant le début du XVe siècle et cela sous diverses terminologies. Le boulevard du pont est un exemple significatif de l'évolution de l'enceinte de Compiègne. Comme pour de nombreux cas étudiés dans d'autres villes, l'origine de ce type de constructions est difficile à définir. Cette défense avancée succède à un dispositif originel plus rudimentaire¹¹⁶. En effet, nommé *bailles* dans un devis daté de 1407, cette position se trouvait *au bout dudit pont*¹¹⁷. On ne connaît rien de cette fortification avancée. Par définition, ces *bailles* renvoient au terme *baile* dont l'acception décrit l'édifice comme une enceinte retranchée de fortification extérieure formée de pieux. Ces constructions devaient avoir un rôle de filtrage des entrées dans la ville, mais en aucun cas ils ne pouvaient prétendre résister à un assaut en règle secondé par de l'artillerie. En septembre 1405 fut donc décrétée une taille afin de financer la réalisation d'une *barrière*¹¹⁸. A la lecture des registres des archives, il est possible de reconstituer les différentes étapes de cette construction. Contrairement à l'édifice qui le précédait, cette barrière fut maçonnée et construite en dur. Ce travail semble avoir été effectué de manière méticuleuse puisque deux fossoyeurs furent désignés pour aider les maçons. De nombreux devis d'achats de pierres de toutes tailles montrent bien qu'il s'agissait d'édifier un élément durable et non provisoire. On ne sait malheureusement rien concernant la configuration de cette "barbacane" si ce n'est qu'elle disposait d'une herse de bois¹¹⁹ et de *vennes* (palissades) à partir de 1407¹²⁰. Elle communiquait avec le pont de bois de Compiègne au moyen d'un pont dormant ou pont gisant¹²¹. Par ailleurs, on y accédait du côté de Margny par un pont dormant¹²². Même si cet édifice fut maçonné, il n'en demeure pas moins qu'il conservait les attributs et caractéristiques architecturales des simples bailes palissadés en usage à cette époque. Au cours du XVe siècle, la barbacane laissa la place au boulevard, ouvrage plus massif doté d'artillerie et capable de résister aux tirs directs des canons adverses. Ainsi, alors que la ville de Compiègne se trouve au cœur de la guerre de Cent Ans, la barrière du pont apparaît dans un devis daté d'août 1423 sous le terme de *boulvart*¹²³. Les faits de guerre allaient engendrer des transformations d'ordre militaire sur cette position avancée. A

(116) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 6.

(117) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 35.

(118) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 6.

(119) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 15 V°.

(120) Arch. mun., Compiègne, CC 5, fol. 38 V°.

(121) Arch. mun., Compiègne, CC 11, fol. 32.

(122) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 61.

(123) Arch. mun., Compiègne, CC 10, fol. 61.

partir de 1427 des travaux de maçonnerie furent réalisés afin de fortifier le site. Ainsi, *...deux cens depierre de taille furent delivrez aladite ville au mois de juing lan mil IIII et vint sept (1427) pour emploier afaire un esponde(rempart) qu'il commencoient faire aupont dormant du bolvart dela-porte dupont...* Un autre devis de même type mais daté de juillet 1427 signale le même ouvrage fait *en la massonnerie faite audit temps au bort dupont du bolvart de la porte dupont aulz devers les pres et camps...*¹²⁴. On précise que cette esponde *massonne a mortier de chaulx et de sablon et de pierre de taille a deux pilliers boutenz qui sont logez avec la massonnerie a chaque bout contient ledit mur cinq piez despaisseur...*¹²⁵. Ces piliers mis en travers de la maçonnerie servaient à assurer la solidité de l'édifice face à l'artillerie, malgré la relative épaisseur du mur (1,65 m). Afin de résister à l'artillerie, un *espaulement* est maçonné autour du boulevard¹²⁶. Il était constitué d'un rempart de terre et de doubleaux adossés le long des murs de la fortification. Louis Carolus-Barré donna une image réaliste de l'aspect que pouvait revêtir ce dispositif durant le siège de 1430 : *...on inventa un ouvrage non plus maçonné, mais construit de la façon la plus actuelle possible par l'agencement fait de gros madriers fortement charpentés et de terre mêlée de paille, le tout rechargé d'une épaisse couche de terre, véritable terrassement formant bastion, à la surface duquel poussait l'herbe folle*¹²⁷. Ce principe architectural offrait une certaine élasticité à l'édifice permettant ainsi l'absorption des chocs et des projectiles. Par ailleurs, le boulevard disposait à partir d'une date indéterminée d'un fossé comme l'atteste un devis daté de juin 1430 dans lequel on signale l'achat de plâtre pour les *deffenses faites es fossez du bolvart dupont pour la deffense dudit bolvart...*¹²⁸. C'est au fond de ce même fossé que le capitaine de la ville Guillaume de Flavy fit installer de *petites maisoncelles de bois* peut-être des guérites *ou ses gens se tenoient pour faire leur guet moult subtilement*¹²⁹. Par ailleurs, en avril 1429, des travaux d'huissierie sont réalisés dans la maçonnerie du boulevard afin de pratiquer des ouvertures à *coulevrines pour bouter feu*¹³⁰.

En l'espace d'une dizaine d'années, par de subtils aménagements et transformations tenant compte des nouvelles nécessités engendrées par l'artillerie, la barrière édifiée en 1405 était devenue un redoutable boulevard.

(124) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 81.

(125) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 97.

(126) Arch. mun., Compiègne, CC 12, fol. 83.

(127) L. Carolus Barré, "Le siège de Compiègne", dans *Compiègne et Jeanne d'Arc*, Compiègne, 1982, bulletin Tome XXVIII SHC, p. 25.

(128) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 108.

(129) L. Carolus Barré, "Le siège de Compiègne", dans *Compiègne et Jeanne d'Arc*, Compiègne, 1982, bulletin Tome XXVIII SHC, p. 27.

(130) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 62.

Certes, malgré l'apport de ces quelques modifications, la conception archaïque et dépassée de l'édifice supposé ne résista pas à l'artillerie et à la sape anglaise. Il fut enlevé la troisième semaine de juillet 1430.

Lorsque le siège fut levé le 25 octobre 1430, le pont de Compiègne était en partie ruiné et son boulevard totalement démoli. Cet épisode du siège de la ville démontra la faiblesse de cet élément de la forteresse. C'est pourquoi, *par l'ordonnance de Guillaume de Flavy capitaine de Compiègne et par l'observation de plusieurs bourgeois et habitans dudit Compiègne fut conclu et ordonné de y faire un bolvart de massonnerie depuis ledit siège leve...*¹³¹. Les registres comptables de la ville datés de 1431 décrivent sommairement les étapes de la réalisation du chantier ainsi que la configuration générale de l'édifice : *...lequel aeste commencie selon la devise qui sensuit cestassavoir pour fonder ledit bolvart on a descombrer jusques ala vieze massonnerie des espondes dupont sur laquelle massonnerie on alevé deux pans de murs dun cote alautre ferme aung demy rond devant et sur un des costes esligie (construit) laporte et lautre les delajambe delaporte une voulsure (voûte) la ou les portiers se logent et a une canoniere au pan daval leaue et une au front devant tout dehors terre et dedans terre a deux huisseries murees cestassavoir lune au pan daval leaue et lautre au front dudit demy rond et contient les murs et demy rond environ XII toises detour et est ledit bolvart leve aupan devers leaue tout entierement et le surplus jusques aux avant pics seulement ou aeste fait ledit ouvrage aux journées dicelle ville...*¹³². Avec un pourtour de 22 toises, ce boulevard apparaît imposant et massif. Il était configuré selon un plan en U surélevé par une motte. On y accédait au moyen d'une porte située perpendiculairement à l'axe du pont, selon les principes architecturaux en vigueur depuis le XIII^e siècle¹³³. On retrouve ce modèle dans d'autres villes, comme Bordeaux où la porte Saint Julien utilise le même procédé. La porte du boulevard de Compiègne était sur le mur d'amont de l'Oise, face à la chaussée de Margny, en direction de Clairoux. Cette porte était voûtée et disposait d'une herse, d'une logette pour les portiers ainsi que d'un pont-levis. Au devant de cette entrée se trouvait une barrière. Un pont dormant fut jeté sur les fossés du boulevard qui furent approfondis en avril 1431¹³⁴.

Cet élément de fortification, de par sa configuration et ses dimensions, apparaît comme la première défense avancée de la ville pouvant être qualifiée de boulevard, même s'il semble que ce type d'ouvrage ne se soit réellement développé que dans la seconde moitié du XV^e siècle.

(131) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 147.

(132) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 147.

(133) J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence*, tome I, Paris, Picard, 1991, p. 353.

(134) Arch. mun., Compiègne, CC 13, fol. 63 V^o, fol. 114, fol. 129 V^o, fol. 175 V^o. 147.

Les archives municipales de Compiègne témoignent de l'existence d'autres *bolvart* protégeant l'accès des autres portes de la ville. Cependant, il convient de rester très prudent sur la terminologie employée. Les devis retrouvés permettent de faire l'hypothèse selon laquelle ces boulevards ne seraient que de rudimentaires palis, accumulations de plusieurs types de défenses formant fortification. C'est notamment le cas à la porte de Pierrefonds où cette barrière élémentaire suffit pour résister aux assauts anglais. D'autres palis étaient disposés sur le pourtour de l'enceinte. On en retrouve la trace sur l'île de la Palée dans un devis de 1413 et qui fut aménagé sur ordre de Ferry de Hangest¹³⁵. Un autre se trouvait au *Coing des Jacobins* et dont la première mention date de janvier 1431.

D'autres changements, plus rudimentaires, furent apportés aux remparts durant les différents sièges que dût subir la ville durant la guerre de Cent Ans. L'éloignement de l'adversaire de l'abord de l'enceinte est une des règles primordiales de la défense. En cela le fossé joue un rôle très important. Aussi l'entretien et le curage des fossés deviennent capital en période de guerre. Si les archives ne signalent qu'un seul curage en 1400, leur fréquence s'accroît et s'intensifie jusqu'en 1431. Parfois on crée de toutes pièces les fossés comme c'est le cas en 1405 du *Coing des Jacobins* à la *Tour des Osieres*¹³⁶. Lorsqu'il ne s'agit pas de travaux de curage de fossé, les devis font état d'ouvrages de remodelage. Le principe se manifeste sous des vocables tels que *apparfondir* (approfondir) *les fossez...* ou bien encore *relever les dunes des fossez...*¹³⁷. Des obstacles étaient implantés dans les fossés. De nombreux devis révèlent la pose de *hayes*, de *pieulx*, et d'*espines*. Ces travaux sont référencés sous la mention *ouvrages de pyonnerye* dans les archives¹³⁸. A la lecture des devis de réparation et d'entretien des fossés, on constate qu'il s'agit de quantités impressionnantes de bois et de buissons qui ont été employées.

La crainte d'avoir à subir des travaux de sape par les assiégeants obligea les gouverneurs de la ville à prendre des mesures. Pour pallier ce danger, les *caves dentour les murs* étaient régulièrement visitées (trois fois entre 1423 et 1429). Il semble que des travaux furent réalisés en 1413 à l'*ostel de Corbye*. Les autorités de la ville décidèrent que *la cave serait fondue au plus près des murs des fortifications et entierement comblee*¹³⁹. On peut penser que cette mesure fut réitérée surtout au pourtour de l'enceinte.

(135) A. Bazin, *Topographie de l'ancien Compiègne*, Compiègne, imp. Lefebvre, 1905, p. 149.

(136) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 15 V°.

(137) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 15 V°.

(138) Arch. mun., Compiègne, CC 4, fol. 15.

(139) A. Bazin, *Topographie de l'ancien Compiègne*, Compiègne, imp. Lefebvre, 1905, p. 142-143.

Conclusion :

Du fait de la guerre de Cent Ans, tout une série de transformations fut mise en place afin de restaurer l'efficacité défensive de l'enceinte. Si la guerre apporte cette dynamique de renouveau de l'art de la fortification, au travers de ce processus doit être perçu le phénomène d'évolution de la muraille. Les registres des comptes des recettes et dépenses de la ville permettent de mettre en lumière toutes ces modifications qui firent de Compiègne une forteresse qui résista longtemps au siège anglo-bourguignon.

S'il n'apparaît pas de véritables révolutions technologiques en matière de fortification à Compiègne (hormis le boulevard), les architectes de cette époque firent preuve d'un indéniable sens d'adaptation permettant tant bien que mal de mettre en conformité une enceinte édifiée deux siècles plus tôt.
